

AGENTS DE LA SAS FRET SNCF

ACCORD SUR L'INTÉRESSEMENT 2024

RIEN D'ÉTONNANT...



Une délégation UNSA-Ferroviaire a été reçue le 21 juin en bilatérale afin d'échanger sur les indicateurs 2023, en amont du comité de conduite de l'accord intéressement. **L'UNSA vous informe.**

EN 2021

Un intéressement de 580,15 euros a été versé aux cheminots de la SAS Fret.

EN 2022

Nous avons alerté la direction de Fret SNCF sur des indicateurs intenable et encore une fois

nous avons raison. Le montant de l'intéressement versé s'est avéré en baisse avec une prime versée de 477,46 euros.

ET MAINTENANT ?

Lors de cette bilatérale, la direction nous a donné le coup de grâce en annonçant clairement la couleur...

CE QUE LES AGENTS RETIENDRONT

Cerise sur le gâteau, « *si les agents de Fret SNCF se retroussent les manches* » dicit la direction et uniquement si le chiffre d'affaires est en hausse, peut-être que les agents percevront une petite primette de quelques euros... Encore une fois nous sommes face à une direction insultante et méprisante envers les cheminots de Fret SNCF.

QUE DIT L'UNSA ?



Les trois premiers indicateurs ne seront pas atteignables à cause d'une marge opérationnelle (MOP) dans

les choux, la satisfaction client qui ne sera pas au RDV à cause de la situation actuelle de Fret SNCF qui subit le rouleau compresseur de l'État et de la Commission européenne, une régularité qui bien souvent n'est pas à amputer à Fret SNCF et un taux de participation à l'enquête des salariés à laquelle personne ne voudra répondre en cette période morose.